**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**
**Deuxième réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/2)**
**Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 2026**

**Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, des cibles et des indicateurs en matière de sécurité et de navigation, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité et de navigation aérienne**

# Plan actualisé de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI

*(Note présentée par le Secrétariat)*


| RÉSUMÉ | |
|---|---|
| Cette note de travail présente la version actualisée du Plan régional de mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances dans la Région AFI. Cette révision prend en compte les dernières mises à jour du *Manuel de la PBN* et du Plan mondial de navigation aérienne (GANP), ainsi que les exigences et les évolutions de la navigation aérienne régionale, tout en introduisant une nouvelle approche pour le suivi et l'évaluation des performances de mise en œuvre de la PBN.<br><br>La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3 de la présente note de travail** | |
| *Objectifs stratégiques :* | • *Chaque vol est sûr et sécurisé ;*<br>• *L'aviation assure une mobilité fluide, accessible et fiable pour tous* |


## 1. INTRODUCTION

1.1 En 2008, l'OACI a rendu public le concept de navigation fondée sur les performances (PBN) et, par le biais de la résolution A36/23 de l'Assemblée, elle a invité les États et les Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) à mettre en œuvre les routes et les procédures d'approche PBN au plus tard en 2016, conformément au concept PBN de l'OACI énoncé dans le *Manuel de la navigation fondée sur les performances* (Doc 9613).

1.2 En réponse, la réunion APIRG/17 a approuvé en 2010 la feuille de route de la PBN pour la Région AFI afin d'aider les États à élaborer leurs propres feuilles de route nationales de mise en œuvre de la PBN.

1.3 En octobre 2010, l'Assemblée générale de l'OACI a adopté la résolution A37/11 exhortant les États à finaliser leurs plans nationaux de mise en œuvre de la PBN et à déployer la PBN de toute urgence.

1.4 Depuis la première publication du concept PBN en 2008, de nouvelles spécifications de navigation destinées à répondre aux besoins des futures applications de navigation ont été intégrées dans la quatrième édition du *Manuel de la PBN* (2013). La cinquième édition du Doc 9613 a également apporté des changements à la mise en œuvre de la RNP (qualité de navigation requise), découlant des enseignements tirés de son application concrète.

1.5 Ces changements n'ont pas été pris en compte dans le plan PBN de la Région AFI, lequel doit être harmonisé non seulement avec les dispositions du Doc 9613, mais aussi avec le Plan directeur de l'ATM sans discontinuité dans la Région AFI et la toute dernière édition du Plan mondial de navigation aérienne (GANP).

1.6 L'objectif de la présente note de travail est d'informer la réunion des amendements apportés au *Manuel de la PBN* depuis 2010 et de leur prise en compte dans le plan PBN révisé de la Région AFI qui figure en appendice.

**2. ANALYSE**

2.1 La mise en œuvre de la PBN consiste à déployer des spécifications de navigation pour tous les domaines d'opérations, en utilisant des aides à la navigation spécifiques. Les domaines d'opérations sont divisées en cinq (5) espaces décrits ci-dessous. Des spécifications de navigation ont été élaborées pour l'ensemble de ces domaines d'opérations. Sur la base des infrastructures d'aides à la navigation (Navaids) qui existaient en 2010, les spécifications de navigation suivantes ont été adoptées pour la Région AFI.

- Espace aérien océanique : RNAV 10, RNP 4 ;
- Espace aérien continental éloigné : RNAV 10, RNP 4 ;
- Espace aérien continental en route : RNAV 5, RNAV 2, RNAV 1 ;
- Région terminale : RNAV 1, RNP 1 ;
- Phase d'approche : RNP APCH (avec baro-VNAV), RNP APCH (LNAV uniquement) ou RNP AR APCH.

2.2 Depuis la première publication du concept en 2008, de nouvelles spécifications de navigation ont été introduites, telles que la RNP 2, la RNP avancée (A-RNP) et la RNP 0.3, et de nouvelles normes ont été établies.

2.3 La première édition du plan de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI, élaborée et approuvée en 2010, n'inclut pas ces nouvelles spécifications et normes de navigation ; elle contient en outre des informations obsolètes concernant la stratégie, le calendrier et les objectifs de mise en œuvre de la PBN. De surcroît, l'édition actuelle du Plan n'est pas alignée sur le cadre régional de gestion des performances de la Région AFI, tel que défini dans le volume III du Plan de navigation aérienne de la Région AFI approuvé en 2023. Ce plan n'est pas non plus harmonisé avec les plans nationaux de mise en œuvre de la PBN, lesquels s'appuient sur un cadre plus moderne adopté en 2016.

2.4 Le Plan régional actualisé de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI maintient l'objectif stratégique consistant à déployer des solutions de navigation basées sur les besoins opérationnels, tout en favorisant l'harmonisation, l'interopérabilité, la sécurité, l'efficacité, l'accessibilité des aéroports, les gains environnementaux et la modernisation de la gestion du trafic aérien (ATM) dans l'ensemble de la Région AFI.

2.5 Le Plan actualisé introduit plusieurs améliorations majeures, notamment :

a) la mise en œuvre des nouvelles spécifications et normes de navigation, conformément à la cinquième édition du *Manuel de la PBN* (Doc 9613) ;
b) l'alignement sur le GANP de l'OACI et sur le Plan directeur de l'ATM sans discontinuité dans la Région AFI jusqu'en 2036 ;
c) l'introduction de stratégies clés de mise en œuvre, assorties d'une indication claire des exigences relatives aux spécifications de navigation ;
d) l'intégration des exigences en matière d'évaluation de la sécurité avant et après la mise en œuvre ;
e) la confirmation du GNSS comme principale infrastructure de navigation pour les opérations dans la Région AFI, tout en envisageant le maintien des procédures et des aides à la navigation conventionnelles en tant que mesures de résilience pour atténuer les interruptions du service GNSS ;
f) l'accent mis sur les capacités d'approche de précision utilisant le GNSS et les systèmes d'augmentation pour tous les seuils de piste des aérodromes internationaux.

2.6 Le Plan a été mis à jour en tenant compte de l'état actuel de la mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI. En 2025, les niveaux de mise en œuvre avaient atteint 91,6 % pour ce qui est des plans nationaux de mise en œuvre de la PBN et des opérations RNAV/RNP en route, 82,3 % pour les procédures RNP APCH, et 63,65 % pour les approches APV (approches avec guidage vertical). En revanche, le déploiement des SID et STAR PBN ainsi que des opérations CCO/CDO (montées et descentes continues) reste relativement faible, d'où la nécessité de poursuivre les efforts à l'échelle régionale.

2.7 Le Plan actualisé définit des objectifs régionaux de mise en œuvre mesurables pour les indicateurs clés de performance, notamment les plans nationaux PBN, les opérations RNAV/RNP en route, les SID et STAR PBN, les CCO/CDO et les procédures d'approche aux instruments. Ces objectifs prévoient une mise en œuvre intégrale des plans nationaux PBN et des opérations RNAV/RNP en route au plus tard en 2028, une mise en œuvre intégrale de la RNP APCH (LNAV) au plus tard en 2030, ainsi qu'un déploiement progressif des procédures en région terminales et d'approche avancées au plus tard en 2032.

2.8 Vu les prévisions de croissance du trafic dans la Région AFI et le niveau élevé de préparation des flottes à la PBN — estimé à entre 93 % et 98 % environ pour la flotte commerciale —, le Plan actualisé offre aux États et aux parties prenantes un cadre

opportun de coordination des investissements, de développement des infrastructures, de mise en œuvre des procédures, de formation et de supervision réglementaire.

2.9 Le Plan établit également un mécanisme de gouvernance pour une évaluation périodique, synchronisée avec le cycle de mise à jour du GANP, garantissant ainsi sa pertinence continue et sa capacité d'adaptation face aux évolutions opérationnelles et technologiques.

## 3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

a) noter les informations contenues dans la présente note de travail ;
b) examiner le Plan régional actualisé de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI, ainsi que ses objectifs et sa stratégie de mise en œuvre pour la période 2027-2036 ;
c) approuver le Plan régional actualisé de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI afin de garantir un soutien continu à un déploiement harmonisé de la PBN dans la Région ;
d) exhorter les États, les fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) et les parties prenantes concernées à aligner leurs plans, programmes et activités de mise en œuvre de la PBN au plan national sur les dispositions et les objectifs énoncés dans le Plan régional actualisé.

----- FIN -----

<table>
<tr><td colspan="6">AASPG/2 Conclusion 2/XX : Approbation de la deuxième édition du Plan régional AFI de mise en œuvre de la PBN</td></tr>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">Qu'afin de soutenir la mise en œuvre opportune, harmonisée et effective de la navigation fondée sur les performances dans la Région AFI,</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">a) la deuxième édition du Plan de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI est approuvée ;<br>b) le Secrétariat coordonne sa diffusion et sa promotion en temps opportun, d'ici le 30 juin 2027 ;<br>c) les États sont priés d'aligner les plans, programmes et activités PBN au plan national sur les dispositions et les objectifs du Plan régional actualisé au plus tard en 2027 .</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">a) AASPG/2<br>b) Secrétariat de l'AASPG<br>c) États AFI</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">a) 6 novembre 2026<br>b) 30 juin 2027<br>c) d'ici la réunion AASPG/3</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☒<br>Non ☐</td><td>Metrics</td><td>Indicateur 1 : # d'ateliers sur la mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI<br><br>Indicateur 2 : % d'États dont le programme national PBN est aligné sur le plan régional de mise en œuvre de la PBN</td><td>Moyens de collecte des données</td><td>Rapport du Secrétariat au PRCC et à l'AASPG<br><br>Rapports des États sur la mise en œuvre de la navigation aérienne</td></tr>
</table>